



Demande d'émancipation aux états unis

Par **Pierrrrre**, le **11/07/2011 à 16:11**

Bonjour,

Je vais avoir 17 ans dans 1 mois, et je voudrais aller au Lycée français de New York pour finir mon Lycée las ba, cest a dire ma terminale.

Ce lycée na pas dinternat, mais propose des chambre de bonnes pour ses élèves. Je voulais savoir ce quil en etais du coté legal, si jai le droit de partir vivre las ba, mes parents sont daccord bien evidemment, mais je ne sais pas comment cela se passe au niveau de la legislation et je voudrais etre un peu éclairé sur le sujet.

Je pensais que demander mon émancipation pourrais simplifier les chose ?

Sil vous plait si quelquun connait la procedure la plus simple a entreprendre cela maiderais beaucoup. Je souhaiterais intégré le Lycée français a la rentrée prochaine.

Davance merci :)

Par **mimi493**, le **11/07/2011 à 16:18**

L'émancipation est réservée à ceux ayant les moyens de vivre de leurs propres deniers sans avoir besoin des parents (travail, fortune personnelle)

Est-ce votre cas ?

Vous devez demander s'ils acceptent de louer à des mineurs.

PS : Vous connaissez les tarifs du lycée privée français de NY (ce n'est pas un établissement de l'EN, y a en au moins dans les 40 000\$ par an, juste pour les études) ?